CORROSIF-1

(export du DFSM au 12/09/2026 à 07:23)

[1] CORROSIF-1 Médecine - Médecine

adj.
Etymologie FEW II-2 1226b : corrodere

Définition Qui attaque et ronge une partie du corps, la corrode*, en parlant d'une maladie - notamment de peau -, d'une plaie qui évolue mal ou encore de la matière putréfiée qui en sort.

Notes

- syn CORRODANT syn ULCÉRANT
- Note encyclopédique

  Parmi les maladies corrosives*, on peut citer différents types d'ulcères* comme le chancre*, l'erysipèle, cette dernière étant parfois qualifiée au Moyen Âge de *lupasine*, par rapprochement avec une morsure de loup. Ces maladies sont en effet considérées comme virulentes. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- […] aide tres grandement a ceulx qui ont plaie en la teste, aide a tous les membres qui sont mortiffiez par froidure, aux plaies corrosives .
  Martin de Saint-Gilles, *Amphorismes Ypocras, 1362-1363, p. 83.*
- […] ulcere qui [...] mect hors virulence corrosive qui consume et deguaste le membre en le mortifficant.
  Nicolas Panis [Guy de Chauliac], *Chirurgie, ca 1450, tr. IV, doct. 1, chap. 1.*
- […] au commancement que ilz [les ulcères] ne jectent si non virulence, elles sont dictez virulentes mais aprés quant l'acuité et la malice est acrue et que en corrodant se augmente l'escarre, se appelle corrosive .
  Nicolas Panis [Guy de Chauliac], *Chirurgie, ca 1450, tr. IV, doct. 1, chap. 2.*
- […] et pour deambulation corrosive est elle appellee vulgairement herisipile lupasine.
  Nicole Prevost [Guillaume de Salicet], *Cirurgie, 4e quart du XVe s., I, 58.*

[2] CORROSIF-1 Médecine - Médecine

adj.
Etymologie FEW II-2 1226b : corrodere

Définition Qui attaque, ronge et fait disparaître un élément en excès, souvent de la chair, en parlant d'un traitement.

Notes

- Note encyclopédique

  Cet adjectif est utilisé pour désigner un traitement agressif, mais néanmoins de faible intensité en comparaison des traitements putréfactifs* ou caustiques*. Le traitement peut se présenter sous la forme d'emplâtre ou de poudre. Parmi les matières utilisées dans la pharmacopée présentant un caractère corrosif, on peut mentionner l'arrement*, la couperose*, le vert-de-gris*, la chaux vive*, l'orpiment*, le sel nitre*, l'alun*. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- Et s’il avient qu’aucune morte char [naisse] sus la jointure, met i aucune poudre correcive .
  Anon. [Roger de Salerne], *Chirurgie 1, Sloane 1977, XIIIe s., § 10.*
- […] et s'il n'est sanez, ou li incision n’est mie toute faite, por ceu que li malaides ne [f.33vb] vuet reposer, ou por le decorrement de sanc, si covient que tu emplisses la plaie de coton moilliet en oignement corrosif ; et le laisse tant qu’il menjuce le remenant et la graisse, puis le cure tant qu’il soit saneis.
  Anon. [Albucasis], *Cyrurgie, ca 1250, fol. 33va-b.*
- Les pourres corrosives sunt ces : porre d’arrement, pourre de coperrose, porre de vert de grisse, pourre de sel ars.
  Jehan de Prouville [abbé Poutrel], *Chirurgie, ca 1300, fol. 12r-12v.*
- Pour quoy nous devons savoir que en la cure des ulceres corrumpues et virulentes, on doit premierement user de medecines corrosives de char, secondement de medecines generatives de char.
  Evrart de Conty [Aristote], *Problemes, ca 1380, I, 49, fol. 47v.*
- Medicine corrosive selonc Avicenne est celle de laquelle la proprieté est que, par sa resolucion et degastement, la substance de la cher soit diminuee.
  Nicolas Panis [Guy de Chauliac], *Chirurgie, ca 1450, tr. VII, doct. 1, chap. 6.*
- […] medicines qui esrachent [...] desquelles sont troys especes, c'est assavoir foybles, fortes et tresfortes : les foybles sont dictes proprement corrosives , les fortes putrefactives et les tresfortes sont appelleez causticques et ruptoyres.
  Nicolas Panis [Guy de Chauliac], *Chirurgie, ca 1450, tr. VII, doct. 1, chap. 6.*